

Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 26 mars 2021

Convocation : 20 mars 2021

Affichage du compte rendu : 31 mars 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 26 mars 2021 à 20h en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Sandra HÄHLEN, Maire.

Présents : Mmes HÄHLEN Sandra, FALCINELLA-GILLARD Virginie, Mrs MONNIER Georges, CHALUMEAU Yves, Mmes LE GUIRIEC-ROY Anne, DEBRAND Sandrine, GENELETTI Jocelyne, Mrs TONNAIRE Guy, MARTENOT Ernest, BERT Jérôme, ROCHET Michel, FERNIOT Daniel.

Absente excusée : Mme MILLER Claudine qui donne pouvoir à Mme FALCINELLA-GILLARD Virginie.

Absentes : Mmes WEST-LAMY Audrey, DACLIN Emilie

Secrétaire de séance : Mme FALCINELLA-GILLARD Virginie

Le précédent compte-rendu du conseil est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour de la présente séance est accepté.

Délibérations : Toutes les délibérations présentées au conseil ont été approuvées à l'unanimité sauf stipulation.

1 - Débat d'orientation budgétaire : M. Yves CHALUMEAU présente le débat d'orientation budgétaire prévu dans le règlement intérieur. Il s'agit de lister toutes les opérations à réaliser dans l'année ou dans les années à venir en tenant compte des dossiers engagés à continuer.

Travaux engagés :

Salle des fêtes : il reste à réaliser les travaux suivants : la cuisine (mobilier et matériel), le parquet, finitions de peintures, aménagement du bar et du local de rangement vaisselle pour une valorisation de 250 000 €. Pour rappel, le budget initial était d'environ 900 000 €.

Gymnase : les marchés lancés seront honorés (le parquet de la grande salle, le parquet et l'éclairage de la salle de ping-pong, une partie de l'isolation et les radiants). Montant estimé à 68 000 € dont il faut déduire la DETR d'un montant de 16 931,61 €.

Projets :

Récupérateurs d'eau pour permettre l'arrosage des espaces verts et du stade

Cimetière : installation d'un columbarium

Illuminations de Noël : achat de décorations

Voirie : achat de jardinières et de mobilier urbain

Résidence pour personnes âgées

Matériel services techniques : achat de débroussailleuses, tondeuse, aspirateur de chantier, échelles télescopiques, etc ...

Aménagement du pôle d'échange multimodal (PEM) en gare de Mouchard

Gendarmerie : Rénovation des sols dans certains appartements

Travaux de voirie

Aménagement aire de jeux lotissement

Achat de terrain pour futur lotissement

Groupe scolaire

Rétablissement de l'éclairage de nuit

Aménagement champ de foire

Aménagement de la fontaine du bas

M. Rochet intervient en disant qu'il était inutile de dépenser 5000 € pour faire un audit financier. Mme le Maire et M. Chalumeau répondent que lors de changement de municipalité, il est courant de faire un audit pour savoir où en sont les finances de la commune et de voir l'avenir et que les conditions de passation n'avaient pas permis une lecture claire des budgets.

Mme le Maire explique que, après avis des architectes en charge du dossier, la résidence pour personnes âgées ne peut se faire sur le terrain initialement prévu. Il serait plutôt envisageable de construire sur un autre terrain plus approprié.

M. Georges Monnier soulève le problème de sécurisation de la gendarmerie. Dans les années à venir il faudra envisager de faire des travaux pour mettre en sécurité l'accès dans la gendarmerie.

Mme le Maire informe que la commune pourrait se rendre acquéreur de terrains en vue de la création d'un autre lotissement. Ce projet est au stade de la réflexion.

Groupe scolaire : Une discussion est engagée entre les 6 maires concernés et les différents acteurs du projet. La communauté de communes a engagé une étude de faisabilité.

L'éclairage de nuit est toujours en attente du rendu des études du SIDEDEC. M. Tonnaire signale que dans certaines rues les lampes sont trop espacées et par conséquent il y a des espaces plus sombres.

M. Rochet demande si l'aménagement des deux ronds-points de la commune est toujours d'actualité. M. Monnier répond que cela reste dans les projets.

2 - DPU :

Le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente d'une maison avec terrain, parcelle cadastrée AD 127.

Le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de terrains, parcelles cadastrées A 22-23.

3 - Provisions pour créances compromises : Mme le Maire explique que la constitution de provisions comptables est une dépense obligatoire. Il faut donc provisionner au budget N, 15 % des recettes du budget N-1 qui pourraient ne pas être encaissées. Pour 2021, il faudra inscrire la somme de 600 €.

4 - Embauche de personnel Jobs d'été : Mme le Maire rappelle que chaque année il est fait appel à des jeunes pour remplacer le personnel qui part en congés annuels durant les mois de juillet et d'août. Pour cette année, il est proposé d'embaucher deux personnes à plein temps affectées aux services techniques ainsi qu'une personne qui serait recrutée pour la 2^{ème} quinzaine d'août pour aider au nettoyage des classes avant la rentrée scolaire. Permis de conduire obligatoire et priorité aux habitants de la commune.

5 - Référent ambrosie : Mme Geneletti explique que l'ambrosie est une plante très invasive. Son pollen provoque des rhinites, des allergies, des conjonctivites, de l'asthme, etc... Il faut donc arracher cette plante avant sa floraison pour l'éradiquer. Des référents doivent être nommés : Mme Geneletti est nommée titulaire et M. Martenot est nommé suppléant. Une information sera faite sur le site de la commune et dans la lettre muscadienne.

Questions diverses :

Nettoyage des vitres : Mme le Maire explique que le personnel n'a pas assez de temps pour faire les vitres des bâtiments communaux et que de plus il leur est interdit de travailler en hauteur. Un devis a été demandé à l'entreprise SNS. Une prestation de 390 € HT est proposée pour la mairie, 130 € HT pour la salle des fêtes et 400 € HT pour les studios (obligation d'une nacelle). D'autres devis doivent parvenir en mairie.

Concernant les vitres de la maison de santé, c'est de la compétence de la communauté de commune. Se pose le problème des bardages qui ne peuvent pas être enlevés car ils font partie de la structure du bâtiment. Un devis a été demandé à la société Buchailot qui s'élève à 13000 €. D'autres entreprises ont été sollicitées mais elles ont refusé car il y a trop de prise de risques. Les discussions sont en cours au sein de la CCVA.

La commune a monté un dossier sécheresse pour l'année 2020. A ce jour, la préfecture n'a toujours pas donné de réponse. 4 déclarations ont été faites en mairie.

Organisation d'une journée « nettoyage de printemps » le 24 avril de 9h à 11h30. Les sites envisagés sont derrière la gare, le stade, la fontaine du bas, le champ de foire. Le matériel (sacs poubelles, gants, pinces) est fourni par la communauté de communes. Des sachets de goûters seront distribués.

Le foyer rural organise un vide grenier le 6 juin 2021 en partenariat avec Articom et la fête de la musique le 19 juin 2021. Sous réserve des nouvelles directives gouvernementales.

Covid : Le taux d'incidence a beaucoup progressé ces 15 derniers jours : 265/100 000 habitants. 19 – 35 ans = 400/100 000 habitants. Il est également constaté une remontée chez les moins de 18 ans et les plus de 75 ans. 72 personnes sont hospitalisées dont 5 en réanimation.

La préfecture a pris des arrêtés pour le port du masque obligatoire sur tout le territoire du département, interdiction de diffuser de la musique et de consommer de l'alcool dans les rues.

Des entreprises ont constaté plusieurs délits dans leurs établissements (siphonage de gas-oil notamment). Des seringues ont été trouvées. Elles demandent que l'éclairage soit rétabli. Il y a eu également des vols chez les Compagnons. M. Rochet propose qu'ils mettent des détecteurs de présence sur leur propriété privée.

Ecole : Actuellement, par dérogation, l'organisation de la semaine scolaire est de 4 jours. La demande a dû être renouvelée le mois passé pour une durée de 3 ans. Cette dernière a été accordée jusqu'au terme de l'année scolaire 2023/2024.

Mme Debrand a participé au conseil d'administration du lycée du bois le 16 mars.

- Ventilation des heures des enseignants
- Filière STI abandonnée
- Les élèves décrochent suite au covid. La moitié des effectifs sont en distanciel
- Recherche de la labellisation « restauration qualité »
- Projets internationaux à voir avec le jumelage avec Vöhl

M. Monnier a assisté à une réunion sur la révision allégée du PLUI. La zone artisanale Bel Air de Port-Lesney va s'agrandir pour l'implantation ou l'agrandissement d'entreprises. En contrepartie la commune de Mouchard cède des terrains de la zone artisanale des Essarts.

M. Tonnaire intervient concernant les économies d'énergie qui pourraient être faites au gymnase et aux écoles. Un audit gratuit est en cours en partenariat avec le SIDEK.

M. Martenot signale la prolifération des chats sur la commune. Une campagne de stérilisation a déjà eu lieu.

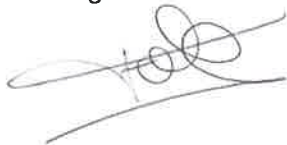
La venue de M. Pascal Pinglier est reportée à une date ultérieure.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 2 avril 2021 à 20h salle palissandre pour le vote du budget.

La séance est levée à 21 h 37.

La secrétaire

Virginie FALCINELLA-GILLARD



Le Maire

Sandra HÄHLEN

